



Patro Le Prevost

ENTRAIDE • LOISIR • ACTION COMMUNAUTAIRE



ENSEMBLE

PLUS QUE JAMAIS

Rapport annuel 2020



TABLE DES MATIÈRES

4	Mot du Directeur Général et du Président
6	Orientations stratégiques
9	 COVID – Faits saillants
10	 Entraide – Ensemble plus que jamais
14	 Camp de jour – Loisirs
16	 Fusion
18	 Identité visuelle du nouvel organisme
19	 Offre de service
20	 Vers 2021
22	 Partenaires
23	 Membres du CA et de la corporation

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT



Jean-François Pepin
Directeur Général

D'entrée de jeu nous savions que 2020 serait une année hors du commun pour le Patro Le Prevost (PLP). Il était en effet assez facile de prévoir que la fusion avec le Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse (CLCL) allait nous amener à vivre plusieurs changements. Nous étions cependant loin de nous douter que le monde entier allait être touché par la pandémie de la Covid-19 qui elle aussi allait nous placer en face de diverses situations inédites. Sans contredit, la dernière année aura été vécue sous le sceau du développement de la capacité d'adaptation de tous et chacun.

Le 13 mars, la pandémie de la Covid-19 amène le gouvernement du Québec à décréter l'état d'urgence sanitaire. Dans les heures qui suivent, la ville de Montréal annonce la fermeture de toutes ses installations sportives, culturelles et de loisirs. Seuls les services essentiels sont maintenus.

Cette annonce vient bouleverser le fonctionnement du PLP. Les deux dernières semaines de la session d'hiver sont annulées et tout le personnel temporaire du secteur loisir est mis à pied. Dans la semaine qui suit l'annonce de la suspension de toutes les activités de loisirs du Patro, 13 membres de l'équipe de permanents subissent à leur tour une mise à pied temporaire.

Le service de la popote roulante est maintenu en opération mais son mode de fonctionnement doit être revu. En même temps qu'il nous prive d'une bonne partie de nos bénévoles affectés à la livraison des repas à domicile, le confinement des personnes âgées de 70 ans et plus entraîne une explosion des demandes d'aide alimentaire. Rapidement des mesures sont prises pour palier à la situation.

Au total nous aurons produit cette année un peu plus de 45 000 repas. Ce résultat, comme vous pourrez le constater un peu plus loin dans ce rapport, est tributaire de l'établissement d'un partenariat entre une multitude d'acteurs du quartier et d'ailleurs. Merci à tous pour cet élan de solidarité des plus inspirant et chapeau à notre équipe en cuisine.

Malgré la pandémie, différentes étapes de la fusion avec le CLCL se réalisent. Le 21 juillet nous tenons une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle une résolution est adoptée pour une requête de lettres patentes de fusion. Le nouvel organisme portera le nom de Patro Villeray, centre de loisirs et d'entraide. Même si nous savons à ce moment qu'il est fort probable que les lettres patentes de fusion ne soient pas délivrées avant la fin septembre, il est convenu que la session d'automne se fera sous l'égide du nouvel organisme. Ainsi la première programmation à vie du Patro Villeray est mise en ligne le 17 août et l'attribution des postes ouverts, dans le cadre de la fusion, a lieu entre le 20 et le 27 août. Au niveau des ressources humaines et de la programmation, le PLP et le CLCL constituent donc un seul organisme, avant même de recevoir les lettres patentes de leur fusion. Pour des raisons administratives, le Patro Villeray, centre de loisirs et d'entraide, sera légalement constitué le 1^{er} janvier 2021.

La fusion avec le CLCL a entraîné plusieurs changements au niveau du personnel du PLP. À sa demande, Jean François Pepin occupe, depuis septembre dernier le poste de directeur général adjoint – administration et logistique du Patro Villeray. Daniel Côté a été nommé directeur général du Patro Villeray*.



Philippe Masson
Président du Conseil d'Administration

Bien qu'au final le nombre total de postes permanents au Patro Villeray soit égal ou presque à la somme de ceux qu'on retrouvait au CLCL et au PLP, certains postes ont été abolis, ce qui a entraîné des départs. Nous voulons ici remercier les personnes qui suivent pour la contribution qu'ils ont apporté au PLP. M. Hervé Proulx, ouvrier de maintenance, Mme Francine Arbour, agente d'accueil, M. Jean-Mary Loiseau, coordonnateur sportif et M. Billy Tong, animateur sportif.

Sans égard à la fusion, le PLP a aussi connu d'autres départs dont ceux de Andis Giraud-Bord, animatrice communautaire, Salah Diaba, adjoint aux locations, Mylène Thompson, agente d'accueil, Kahina Souak, coordonnatrice aux locations et Aïssa Yacine, cuisinier. Enfin un coup de chapeau spécial à Diane Bleau, animatrice communautaire, qui a pris sa retraite après plus de 40 ans de services.

Grâce au soutien financier d'urgence obtenu dans le cadre de la pandémie et une gestion serrée des dépenses, le PLP, comme d'autres centres communautaires de loisirs, a pu dégager un surplus budgétaire cette année. Ce surplus servira notamment à la relance de nos programmes et services lorsque la Covid sera derrière nous.

Depuis 2018, nous sommes engagés dans le projet Patro 2023. Mené par un comité stratégique, composé du président et du directeur général de chacun des Patro ainsi que du président et du directeur général de la Fondation des Patro (fondation Père Raymond-Bernier), ce projet a pour but de développer un nouveau modèle de regroupement des Patro. Malgré la pandémie, le projet a cheminé de façon telle qu'une convention de partenaires devrait être ratifiée entre tous les Patro en 2021. Le modèle de groupement retenu permettra notamment à chacun des Patro de bénéficier de l'expertise de conseillers au niveau du financement, des ressources humaines, ainsi que de l'innovation et du développement.

L'année 2020 nous a plongé dans une crise sanitaire, économique et sociale qui passera à l'histoire. Cette crise aura été révélatrice à la fois de nos limites personnelles et de notre pouvoir collectif. Ensemble, lorsqu'on s'y met, on peut faire preuve d'une grande bienveillance.

Merci à tous : employés, bénévoles, bailleurs de fonds, partenaires, citoyens, d'avoir partagé le meilleur de vous-mêmes.

Jean-François Pepin,
directeur général

Philippe Masson,
président

*Emilie Leroy, directrice générale du CLCL occupe, au sein du Patro Villeray, le poste de directrice générale adjointe – programmes et services.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Aller vers la communauté

Soutenir la réussite des jeunes et assurer un minimum essentiel aux plus vulnérables. Briser l'isolement social et favoriser l'inclusion en proposant un milieu de vie rassembleur où les générations s'entrecroisent et s'enrichissent.

Innover pour se surpasser

Favoriser l'engagement et l'entraide de notre équipe en encourageant l'apprentissage et le développement des forces de chacun.

Faire bouger notre monde

Développer une programmation qui réponde aux besoins des gens du quartier en les gardant en santé et actifs dans la communauté.

Devenir un partenaire incontournable de notre communauté

Échanger et collaborer avec les acteurs de notre communauté. Le partage de connaissances et des installations nous permet d'inscrire nos actions dans l'essence même du développement de notre communauté.

Nourrir l'engagement de notre équipe

Favoriser l'engagement et l'entraide de notre équipe, les employés comme les bénévoles, en encourageant l'apprentissage et le développement des forces de chacun.

Rayonner grâce à nos communications

Mieux communiquer, pour créer une meilleure synergie. Être présent sur la place publique et pertinent dans notre communauté.

Optimiser nos ressources pour pérenniser notre action

Diversifier nos sources de financement et orienter nos activités davantage sur les populations ciblées par la mission afin de rester une organisation performante et pertinente pour la communauté.

S'évaluer pour mieux évoluer

Mettre en place un système de suivis pour assurer une amélioration continue de nos activités.





COVID



FAITS SAILLANTS SESSION ET PANDÉMIE

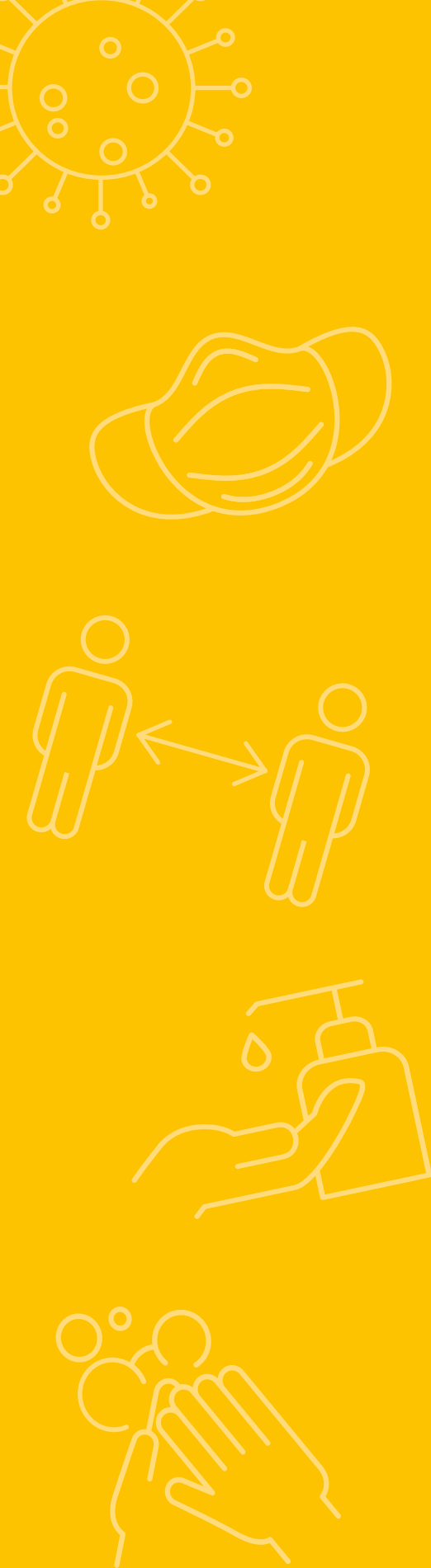
HIVER 2020 *Loisirs,
Sports,
Aquatiques*
plus de **2 000**
inscriptions

MARS 2020
ANNULATION DE NOS ACTIVITÉS
Plusieurs **OPTIONS** offertes
Remboursement | Note de crédit | Don
_____ **TOTAL** ou **PARTIEL** _____

REMBOURSEMENTS
____AUX MEMBRES____
75 077 \$

____Notes de____
CRÉDIT
16 452 \$

DONS _____
____REÇUS____
5 582 \$
hiver / printemps 2020



ENTRAIDE – ENSEMBLE PLUS QUE JAMAIS

Augmentation de l'offre de plats congelés

Avec la pandémie, le secteur qui a été le plus sollicité a sans nul doute été le secteur de l'entraide.

Des milliers de repas distribués en 2020 :

Maison de Quartier Villeray.....**3870**

Maison des Grands-Parents.....**4390**

Villeray dans l'Est.....**2245**

Centre des aînés de Villeray.....**5260**

Nourrir la rue.....**850**

Écoles du quartier.....**1591**

Des centaines d'autres repas étaient aussi distribués chaque semaine par notre propre équipe de bénévoles aux clients que nous desservions déjà avant la Covid-19 et à tous les nouveaux qui nous ont été référés principalement par le CLSC de Villeray.

Entre mars et décembre 2020, nous avons pu produire, au total, **1640** repas par semaine. Ce résultat fut d'autant plus apprécié que les demandes étaient en forte croissance, notamment de la part du CLSC.

En plus de nous permettre d'augmenter le nombre d'employés en cuisine, l'aide financière obtenue de la part de plusieurs partenaires a servi à faire des achats (principalement des protéines et des légumes) qui ont complété les dons de denrées alimentaires que nous recevions de Moisson Montréal chaque semaine.

Avec l'autorisation de Moisson Montréal, nous avons eu accès au surplus de 2 grossistes en fruits et légumes : **Chenail** et **Global**. Les dons de ces deux entreprises se sont donc ajoutés à ceux de Moisson Montréal.

Entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, Moisson Montréal nous a distribué **27 022 kg** de denrées, représentant une valeur de **154 023 \$**.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ces organismes, généreux donateurs, bailleurs de fonds qui nous ont permis d'augmenter notre capacité de distribution de repas, et qui à travers leurs dons, nous donnent la confiance nécessaire pour mener à bien notre mission.



Partenaires	Montants
Second Harvest - Deuxième récolte	15 000 \$
Fondations philanthropiques du Canada, par le biais de la CDC Solidarités Villeray	16 500 \$
Centraide	15 000 \$
Centraide	15 000 \$
Centraide	15 000 \$
Club des petits déjeuners	800 \$
Club des petits déjeuners	1 000 \$
Fondation Grace Dart	15 000 \$
Moisson Montréal	10 441 \$
Amis du Patro	30 000 \$
Andrès Fontecilla, député à l'Assemblée Nationale	2 500 \$

Collaborations

Le recrutement des bénéficiaires de notre service de repas congelés et la livraison des repas s'est fait en partenariat avec des organismes du quartier qui œuvrent auprès des personnes en situation de précarité alimentaire : CLSC, Centre des aînés de Villeray, Maison des Grands-Parents, Projet Villeray dans l'Est, Maison de Quartier, Pact de rue.

Entre la fin mars et la mi-août nous avons produit un peu plus de **32 000** repas.

De nombreux partenaires ont soutenu ce projet. Par exemple, l'aide d'urgence obtenue de Moisson Montréal, qui a accepté d'augmenter la quantité de nourriture qui nous était transférée à chaque semaine. De plus, grâce au prêt d'un véhicule de Tennis Canada, nous avons pu aller chercher ces denrées supplémentaires chez Moisson Montréal.

Autres collaborations

- Des gens d'affaires proches du Patro ont fait un don qui nous a permis de financer l'achat de denrées alimentaires (protéines et produits frais) pour compléter les dons de Moisson Montréal;
- IGA Déziel nous a donné des sacs en papier pour la distribution des repas;
- Communauto nous a fourni gratuitement un véhicule électrique pour la livraison des repas;
- Des intervenantes de Tandem se sont jointes aux bénévoles pour apporter, au besoin, un support professionnel aux usagers du service aux prises avec des problèmes d'anxiété, d'intimidation ou de violence;

- Des dizaines de bénévoles, dont plusieurs nouveaux, ont assuré la distribution des repas;
- Le théâtre aux Écuries nous a fait don de denrées alimentaires (boissons gazeuses, croustilles, chocolats, etc.) de la cantine du théâtre.

Bref nous avons vécu une année 2020 en phase avec les valeurs fondamentales de l'action communautaire : bienveillance, justice et solidarité.





Chaîne d'amitié

Un service d'écoute et de références téléphoniques, appelé Chaîne d'amitié, a été lancé le 2 avril 2020. Ce service a amené une quinzaine de bénévoles à faire un appel téléphonique hebdomadaire aux usagers de la popote roulante et aux membres du Patro âgés de 65 ans et plus. Le rôle des bénévoles qui ont participé à ce service fut triple :

1. Briser l'isolement de la personne appelée en créant un lien d'écoute, de bienveillance et d'encouragement;
2. Agir à titre de sentinelle en étant attentif aux besoins et aux signes de détresse de la personne appelée;
3. Informer, le cas échéant, la responsable du service des besoins ou des signes de détresse perçus chez la personne appelée afin que la responsable puisse investiguer davantage et prendre les mesures nécessaires.

Une initiative qui a été reprise et adaptée dans d'autres Patro, pour le bien-être des membres.

En tout, **175** personnes ont été rejointes par nos bénévoles.

Magasin-Partage

Le Regroupement Partage travaille à l'avancement et au développement de solutions durables en sécurité alimentaire. Il regroupe et soutient les organisations locales qui organisent des Magasins-Partage de la Rentrée scolaire et de Noël sur le territoire de l'île de Montréal.

Considérant l'augmentation sans précédent des demandes qui ont été adressées aux banques alimentaires, le regroupement a mis sur pied un programme d'urgence pour venir en aide aux organisations locales de son réseau.

C'est ainsi qu'à partir de la mi-mai, nous avons mis gratuitement l'un de nos gymnases à la disposition du regroupement qui s'en est servi pour entreposer les denrées destinées à ces organisations.

Chic Resto Pop

Enfin, le Patro a pour sa part aidé le Chic Resto Pop à faire face à l'augmentation sans précédent du nombre de livraisons de repas chauds qu'il avait à effectuer, en mettant à sa disposition une dizaine de sacs de transport.



Clinique de sang

Nous avons obtenu une autorisation exceptionnelle de l'arrondissement d'ouvrir les gymnases du Patro afin de tenir une collecte de sang sur rendez-vous les **28 et 29 avril 2020**.

Afin de respecter les règles de sécurité, tous les rendez-vous ont été pris en avance auprès d'Héma-Québec; sur place, aucun détail n'était laissé au hasard.

Comme tout s'est bien passé la première fois et que le besoin de sang était criant, Héma-Québec nous a recontacté afin de tenir une deuxième clinique de sang à l'automne!

Nous avons donc également accueilli Héma-Québec le **20 novembre 2020**, pour une deuxième clinique de sang sur rendez-vous.

Leur objectif, qui était de 100 donneurs, a été atteint, puisqu'en quelques jours à peine tous les rendez-vous ont été pris.

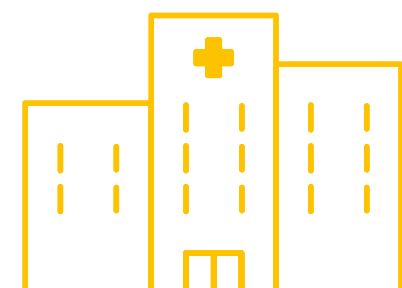
Un élan de solidarité très bienvenu en ces temps difficiles !

Clinique d'impôts

Des mesures spéciales ont été mises sur pied afin de pouvoir tenir, malgré la pandémie, la clinique d'impôts pour les citoyens du quartier dont les revenus annuels sont inférieurs à 25 000 \$.

Les 11, 12 et 13 mai 2020, des centaines de personnes sont venues déposer les documents nécessaires à leur déclaration de revenus. Tout s'est déroulé dans le respect des mesures sanitaires édictées par la Santé Publique.

Bien que l'organisation de la clinique d'impôts en contexte de pandémie ait nécessité beaucoup plus de ressources et une rigueur hors du commun sur le plan de la logistique, les bénévoles et les employés ont été très heureux de pouvoir offrir ce service à des gens du quartier pour qui la production de la déclaration de revenus est particulièrement anxiogène.



CAMP DE JOUR

En mai 2020, le gouvernement du Québec a autorisé l'ouverture des camps de jour au mois de juin.

Notre équipe dédiée aux camps de jour s'est donc retroussée les manches afin de revoir le fonctionnement de notre camp en tenant compte des mesures présentées dans le *Guide de relance des camps* en contexte de COVID-19, guide préparé par l'Association des camps du Québec.

Le respect de ces mesures nous a appelé à innover tant sur le plan de l'organisation que de l'animation.

Il nous aura aussi fallu être créatifs sur le plan financier car compte tenu du contexte particulier (diminution du ratio jeunes/moniteur, augmentation des besoins en ressources humaines, physiques et matérielles, diminution de la capacité de payer d'une partie de la population, et autres), les charges ont été plus élevées que les revenus.

Afin de respecter les mesures COVID nous avons embauché le même nombre d'animateurs que les années précédentes, auxquels nous avons ajouté une escouade de nettoyage.

Cependant, grâce à des aides financières d'AlterGo de **47 040 \$**, de Centraide de **26 000 \$** et de la Ville de **63 980 \$**, les charges ont été en grande partie absorbées.

Malgré tous ces défis, notre camp de jour s'est très bien déroulé. Enfants comme parents étaient plus que ravis d'y participer !

Inscriptions – places réduites

À la vue des mesures énoncées par le *Guide de relance des camps*, nous étions dans l'obligation d'avoir des groupes d'enfants moins importants.

> 2020 = 890 inscriptions

> 2019 = 1743 inscriptions

Camp pour les jeunes en accompagnement

Ce camp est tout aussi important pour les parents que pour les enfants. Perçu comme une période de répit pour les parents, il était important pour nous de pouvoir offrir ce camp malgré la pandémie.

Malgré des quotas plus petits pour les groupes d'enfants, nous avons réussi à accueillir presque autant d'enfants en 2020 qu'en 2019.

> 2020 = 30 enfants inscrits

> 2019 = 35 enfants inscrits



LOISIRS

Activités extérieures gratuites

Avec la tenue du camp de jour, nous avons atteint notre capacité maximale de personnes pouvant circuler à l'intérieur du bâtiment.

Nous avons donc offert deux activités qui se donnaient dans le Parc Le Prevost, qui donne sur l'avenue Christophe-Colomb.

> Nous avons 11 inscrits à la pétanque, et entre 5 et 12 personnes venaient prendre des cours d'afrofitness.



Radio Canada

Nous avons eu la chance de recevoir la visite d'un journaliste de Radio Canada, René Saint-Louis, qui est venu faire un reportage sur notre camp de jour en temps de pandémie.

Une belle expérience pour tout le monde, et une fierté de s'entendre à la radio !



FUSION

Fil des évènements

Malgré la pandémie de la Covid-19, la fusion entre Le Patro Le Prevost (PLP) et le Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse (CLCL) a suivi son cours. Cette fusion est portée par la conviction que la mise en commun du patrimoine et des ressources de ces deux institutions du quartier permettra d'encore mieux répondre aux besoins de la population de Villeray et d'être en meilleure position pour relever les défis que posent la gestion actuelle et à venir des organismes communautaires de loisirs.

Le 21 juillet le CLCL et le PLP tiennent respectivement une assemblée générale extraordinaire. Les membres de chacune des corporations adoptent une résolution pour une requête de lettres patentes de fusion. Cette requête comprend la liste des membres du conseil d'administration (CA) provisoire de la nouvelle organisation. Ce conseil de 10 membres est composé à part égale d'administrateurs du PLP et du CLCL.

Le nouvel organisme se nomme : Patro Villeray, centre de loisirs et d'entraide.

Même si nous savons à ce moment qu'il est fort probable que les lettres patentes de fusion ne soient pas délivrées avant la fin septembre, il est convenu que la session d'automne se fera sous l'égide du nouvel organisme. Au début août, une entente est signée, entre le PLP et le syndicat (CSN) des travailleurs et des travailleuses du Patro Le Prevost, relativement aux procédures qui seront suivies pour :

- L'intégration des employés du CLCL dans la liste d'ancienneté;
- L'offre de travail de la session d'automne 2020;
- L'attribution des postes ouverts dans le cadre de la fusion prévue le ou vers le 31 août 2020.

La première programmation à vie du Patro Villeray est mise en ligne le 17 août. L'attribution des postes ouverts dans le cadre de la fusion a lieu entre le 20 et le 27 août. Le 21 septembre, au moment de débiter la programmation, nous comptons un peu plus de **1 200 inscriptions**. Considérant que la Covid nous oblige à réduire de façon significative notre capacité d'accueil, ce résultat va au-delà de nos attentes.

Au plan des ressources humaines et de la programmation, le PLP et le CLCL constituent donc un seul organisme, avant même qu'ils ne reçoivent les lettres patentes de leur fusion. Bien que celles-ci pourraient être délivrées à la mi-octobre, on convient, pour des raisons administratives (états financiers annuels, rapport d'activités, production des T4 et autres), d'attendre la fin de l'année financière 2020 avant de procéder à la fusion proprement dite des deux organismes.

C'est le 1er janvier 2021 que le Patro Villeray, centre de loisirs et d'entraide, sera légalement constitué, que les membres du conseil d'administration provisoire deviendront officiellement les administrateurs de ce nouvel organisme et que le CLCL tout comme le PLP seront radiés.



Patro Villeray

Centre de loisirs et d'entraide



IDENTITÉ VISUELLE DU NOUVEL ORGANISME



Consultation citoyenne sur le nom

Une étape importante dans toute la réflexion liée à la fusion était le choix du nom du nouvel organisme.

Il a été décidé que l'organisme resterait un Patro, mais il nous fallait avoir un nom qui regroupe nos membres, qui leur donne un sentiment d'appartenance.

Nous avons donc décidé de faire une consultation auprès des membres du Patro Le Prevost et du Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse, de nos partenaires, des bénévoles, des autres Patro bref, une grande consultation pour donner une voix à chacun.

Nous offrons la possibilité de choisir le nom « Patro Villeray », le nom « Patro Lajeunesse » ou de nous faire une proposition.

Finalement, avec un total de **328** participants, c'est le nom Patro Villeray qui a été retenu majoritairement avec **57,05%** des voix.



Identité visuelle

L'agence retenue, Caractère Gras, avait pour mandat de créer l'identité visuelle du Patro Villeray ainsi que son site web.

Ça contient quoi, l'identité visuelle?

- Le logo
- Les couleurs
- Les éléments graphiques
- La papeterie
- La signalisation

L'agence a donc consacré le mois d'août et une partie du mois de septembre 2020 à analyser le Patro Villeray, à le comparer aux deux anciens centres, à rencontrer des employés, bénévoles, membres et Villerois.es pour comprendre leur vision pour ce futur Patro.

Suite à quoi, vers la mi-septembre, ils nous ont présenté les premières versions de leur travail : trois propositions de logo, des visuels, les couleurs, la police d'écriture, le tout mis en situation dans des visuels.

Le choix de notre logo fut unanime.

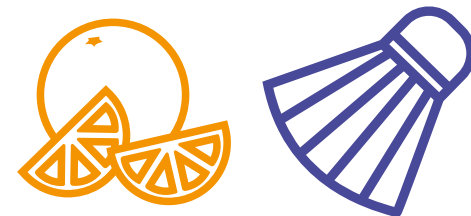
Vint ensuite le temps de présenter le fruit de ce travail à nos collègues. C'est lors d'une rencontre d'équipe à moitié en présentiel et à moitié en virtuel que la responsable des communications, en charge du dossier au Patro Villeray, en a fait la présentation en expliquant les choix qui avaient été faits.

Travail sur le contenu du site web

En parallèle, l'agence et la responsable des communications travaillaient sur le site web.

Organisation de l'information, menus, contenu, rédaction de textes, choix d'images... le travail a pris plusieurs mois, et c'est enfin le **18 janvier 2021** que le site a été lancé publiquement.

<https://patrovilleray.ca/>



OFFRE DE SERVICE

Première session du Patro Villeray

La session d'automne 2020 fut la première session officielle du Patro Villeray.

Nous avons d'abord offert des cours sur place, avec toutes les règles et restrictions nécessaires afin de ne pas devenir un foyer de propagation de la COVID-19 :

- Nombre de participants limité selon la surface de la salle;
- Entrée et sortie différentes pour éviter les attroupements;
- Utilisation de couloirs différents selon que les personnes allaient dans les gymnases ou à la piscine;
- Nettoyage des salles beaucoup plus régulier;
- Vestiaires fermés;
- Casiers non accessibles, les participants laissaient leurs affaires dans un sac dans la salle où se déroulait leur activité.

Nous avons aussi créé un *Guide du participant* afin d'y regrouper toutes les réglementations et les explications.

Ce Guide est mis à jour à chaque session, selon les nouvelles règles en place.

Inscriptions records

L'automne 2020 avait bien commencé, avec un peu plus de **1 250 inscriptions** au total.

Annulations et remboursements

Le 28 octobre 2020, suite aux annonces qui ont été faites par le gouvernement, nous avons dû prendre la décision d'annuler la poursuite de la session d'automne.

➤ Nous avons remboursé **128 496,06 \$** au total pour l'annulation de cette session.

Activités libres

Suite à l'annulation de la session d'automne, nous avons tout de même la possibilité d'offrir des activités libres, donc sans animateur.

Nous avons donc offert des plages horaires de **badminton libre**, de **tennis de table**, de **bains libres** et de **natation en longueur**, au grand bonheur de nos habitués.

Nous avons bien sûr mis plusieurs règles en place, ce qui pouvait rendre l'accès à certaines activités difficile. Par exemple, les places pour la piscine étant limitées, elles partaient très vite.

Les activités libres ont été offertes jusqu'à la fin 2020.

Programme F.E.R

Le Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse avait signé une entente avec la fondation du Dr. Julien afin de participer au programme de développement social Familles-Enfants-Réseaux (FER).

Le Patro Villeray a donc décidé de poursuivre l'entente afin de garder le programme en son sein.

Les objectifs du programme FER sont de faire connaître aux enfants (de 9 à 12 ans), aux familles ainsi qu'aux intervenant.e.s dans la communauté les droits et responsabilités des enfants et ce, par l'intermédiaire d'une série gratuite d'ateliers éducatifs, ludiques et interactifs.



VERS 2021

Bien que 2020 ait été une année particulièrement difficile pour tout le monde, elle a généré plusieurs points positifs.

De magnifiques collaborations se sont développées, autant au sein même du Patro qu’avec nos partenaires et les organismes du quartier. Notre offre de plats congelés a pris beaucoup d’ampleur pour répondre à des besoins importants dans le quartier.

Ce qui a débuté avec la pandémie ne s’essouffera probablement pas une fois tout ça derrière nous.

Il se profile la possibilité d’avoir une clinique de vaccination à même nos gymnases et juste ça, c’est rempli d’espoir.

Bien que la première année d’existence du Patro Villeray nous amènera à relever des défis de taille (création d’une nouvelle culture organisationnelle, aide financière au démarrage de l’organisation, ajustement et développement de l’offre de service, accompagnement des ressources humaines dans la gestion du changement, etc.), nous envisageons 2021 avec confiance et enthousiasme.

En choisissant de mettre en commun leurs patrimoines et leurs ressources, le Patro Le Prevost et le Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse se sont donnés les moyens de construire, en constante interaction avec la collectivité, un centre de loisirs et d’entraide en mesure de toujours mieux répondre aux besoins actuels et à venir des citoyens et des citoyennes de Villeray.

À tous ceux et celles qui, comme nous, veulent contribuer à l’édification d’une collectivité plus juste, plus inclusive et plus bienveillante :

Bienvenue au Patro Villeray

La joyeuse équipe

du PATRO VILLERAY



UN GROS MERCI À NOS PARTENAIRES

LA FONDATION



Centraide
du Grand Montréal



MOISSON
MONTRÉAL

Fondation J.A. DeSève

Membres du conseil d'administration du Patro Le Prevost

Philippe Masson
Président

Louise L'Heureux
1^{ère} vice-présidente

Audrey L'Espérance
2^{ème} vice-présidente

Claude Turcot
Secrétaire

Claude Laroche
Trésorier

Hélène Bourduas
Administratrice

Marie-Claude Dupuis
Administratrice

Cathy Fuoco
Administratrice

Philippe Laroche
Administrateur

Gaétan Savoie
Administrateur



Membres de la corporation du Patro Le Prevost

Alain André

Jean-Claude Arsenault

Roland Aubert

Ugo Benfante

Jean Bernier

Pierre-Paul Bilodeau

Gilbert Boulé

Patrick Boulé

Jean-François Boyer

Sylvain Cléroux

Robert Comeau

Yvon Couturier

Jean Delisle

Pierre Desmarteaux

Jean Dupuis

Pierre Dupuis

Pierre-Philippe Dupuis

Francine Éthier

Robert Éthier

Daniel Funk

Geneviève Gagné

Jacques Gladu

Marc Hébert

Dominique Jobin

Suzelle Jobin-Beaupré

Jean-Paul Labossière

Denise Labrèche

Jules Labrèche

André Lalonde

Pierre Langevin

Jean Lefebvre

Étienne Mailhot

Gabriel Massicotte

Marcel Maurice

André Paradis

Carole Paradis

Lucien Paradis

Guy Parent

Jean-Claude Pettigrew

André Provost

Michel Provost

Lyne Pruneau

Pierre Robert

Marie-Ève Rollin

André Roussel

Yvan Savage

Jacqueline St-Aubin

Ariane Sylvain-Salvador

Richard Tessier

Constantin Tsouvaltsidis

Gabriel Veilleux

Michel Veilleux

Patro Villeray

Centre de loisirs et d'entraide

7355 Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2R 2S5
Téléphone: (514) 273-8535
Télécopieur: (514) 273-9190
info@patrovilleray.ca

SASSI

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC.

LE PATRO LE PREVOST

**Rapport financier
31 décembre 2020**

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-16
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE A - PRODUITS	17
ANNEXE B - CHARGES	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de LE PATRO LE PREVOST

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de LE PATRO LE PREVOST (ci-après l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire une partie de ses produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, de l'actif à court terme au 31 décembre 2020, et des actifs nets au 1^{er} janvier 2020 et au 31 décembre 2020. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectué, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Observation – Événements postérieurs à la date du bilan

J'attire l'attention sur la note 13 des états financiers qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie mondiale de la COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé, ainsi qu'à la fusion de l'organisme. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Sassi comptable professionnel agréé inc.

SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC. ⁽¹⁾
Montréal, le 29 juin 2021

⁽¹⁾ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A134920

LE PATRO LE PREVOST**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Apports		
Ville de Montréal (Annexe A)	697 112	610 229
Subventions gouvernementales (Annexe A)	565 059	226 836
Fondation Patro Le Prevost	30 733	30 000
Autres fondations et contributions (Annexe A)	124 876	73 700
Centraide	353 236	255 000
Contribution aux activités (Annexe A)	376 203	894 132
Services à la collectivité (Annexe A)	168 715	270 479
Ententes de services	107 255	71 295
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	15 451	15 451
Autres	4 963	7 399
	2 443 603	2 454 521
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 693 918	1 781 600
Frais d'administration (Annexe B)	185 608	202 891
Frais de bâtiment (Annexe B)	132 106	146 198
Entretien d'équipement	34 218	20 053
Service de transport (Annexe B)	4 902	16 269
Services à la collectivité (Annexe B)	38 473	36 582
Secteur animation (Annexe B)	20 255	88 712
Amortissement des immobilisations	56 381	55 893
	2 165 861	2 348 198
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	277 742	106 323

LE PATRO LE PREVOST**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020			2019
	Investis en immobilisation s	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE, début de l'exercice	72 188	134 470	206 658	100 335
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(40 930) *	318 672	277 742	106 323
Acquisition d'immobilisations corporelles	32 379	(32 379)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	11 075	(11 075)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	74 712	409 688	484 400	206 658

* Représenté par l'amortissement des immobilisations et des apports reportés afférents aux immobilisations.

LE PATRO LE PREVOST**BILAN**

Au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	530 929	462 379
Débiteurs (note 3)	125 641	51 194
Subventions à recevoir	108 963	4 039
Stocks (note 4)	11 607	8 688
Frais payés d'avance	16 124	16 949
	<u>793 264</u>	<u>543 249</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>123 917</u>	<u>147 919</u>
	917 181	691 168
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	210 109	171 277
Inscriptions perçues d'avance	19 084	190 249
Apports reportés (note 8)	154 383	47 253
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition remboursable au cours du prochain exercice (note 9)	<u>11 830</u>	<u>11 075</u>
	395 406	419 854
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION- ACQUISITION (note 9)	29 649	41 479
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	<u>7 726</u>	<u>23 177</u>
	432 781	484 510
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	74 712	72 188
NON AFFECTÉS	<u>409 688</u>	<u>134 470</u>
	484 400	206 658
	917 181	691 168

ENGAGEMENTS (note 9)

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS (note 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

_____	_____
_____	_____

LE PATRO LE PREVOST**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	277 742	106 323
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(15 451)	(15 451)
Amortissement des immobilisations	56 381	55 893
	318 672	146 765
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(206 668)	163 982
	112 004	310 747
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(32 379)	(1 499)
	(32 379)	(1 499)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des apports en fidéicomis	-	(19 676)
Remboursement de la dette à long terme	(11 075)	(10 367)
	(11 075)	(30 043)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	68 550	279 205
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	462 379	183 174
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	530 929	462 379

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LE PATRO LE PREVOST est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 1^{er} décembre 1969. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

promouvoir et diriger la formation sociale, intellectuelle, religieuse et physique des personnes et des familles;

organiser des mouvements de loisirs et des activités d'ordre intellectuel, sportif et communautaire;

établir un climat d'entraide destiné à soutenir les personnes et les familles qui sont les plus affectées par les difficultés de la vie et ainsi développer une conscience et un souci de justice sociale;

promouvoir le respect et la protection de l'environnement afin d'améliorer la qualité de vie de chaque citoyen;

fournir aux personnes et aux familles des locaux et des organisations qui leur permettront d'exercer les activités décrites ci-dessus;

administrer, gérer et passer toute convention d'administration et de gestion avec toute œuvre s'occupant de loisirs, d'éducation, de bien-être ou de sport;

acquérir par achat, location ou autrement, posséder, exploiter et disposer des biens meubles et immeubles nécessaires aux fins ci-dessus.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se les procurer autrement pour son fonctionnement régulier.

Activités et apports des participants

Les produits d'activités et les apports des participants sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a été réalisée ou que les services ont été livrés.

Campagnes de financement

Les revenus de campagnes de financement sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont eu lieu.

Intérêts

Les produits d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Placements

Les placements sont inscrits à leur juste valeur, qui correspond au coût majoré des intérêts.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux annuels indiqués ci-dessous.

	Méthode	Taux
Équipement informatique	Amortissement linéaire	33%
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	20%
Équipement d'animation	Amortissement linéaire	20%
Mobilier et équipement	Amortissement linéaire	20%
Matériel roulant	Amortissement linéaire	20%
Équipement de maintenance	Amortissement linéaire	20%
Équipement acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition	Amortissement linéaire	20%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la marge de crédit et des créditeurs.

3 - DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Comptes clients	16 712	45 161
Centre de loisirs communautaire Lajeunesse	102 606	-
Taxes à la consommation à recevoir	6 215	6 033
Autres	108	-
	125 641	51 194

4 - STOCKS

	2020	2019
	\$	\$
Produits d'entretien	10 187	6 937
Matières premières	1 047	787
Boutique Piscine	373	964
	11 607	8 688

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	115 647	115 647	-
Équipement informatique	187 671	154 879	32 792
Matériel roulant	34 711	34 711	-
Améliorations locatives	151 489	117 176	34 313
Équipement d'animation	155 735	145 524	10 211
Équipement de maintenance	53 671	44 135	9 536
Équipement acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition	65 408	28 343	37 065
	764 332	640 415	123 917
			147 919

6 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 50 000 \$ portant intérêt au taux de 6,70 %, garantie par une hypothèque mobilière sur les subventions à recevoir et les débiteurs, d'une valeur comptable de 131 077 \$. Au 31 décembre 2020, la marge de crédit était inutilisée.

L'organisme dispose de deux cartes de crédit d'un montant total autorisé de 10 000 \$ portant intérêt au taux de 6,70 %. Au 31 décembre 2020, le solde des cartes de crédit était de 555 \$.

LE PATRO LE PREVOST**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2020

7 - CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs	48 043	96 595
Frais courus	11 000	5 000
Salaires et vacances	130 692	60 723
Sommes à remettre à l'État	20 374	8 959
	210 109	171 277

8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement des projets de l'exercice subséquent. La variation survenue dans le solde des apports reportés est la suivante :

	Solde 31-déc 2019	Ententes/ Encaisse - ments	Constatés à titre de produits	Solde 31-déc 2020
	\$	\$	\$	\$
Milieu de vie favorable petite- enfance (MVFPE)	17 156	16 168	120	33 204
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	30 097	192 624	174 565	48 156
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	-	38 637	5 058	33 579
Centraide	-	374 150	353 236	20 914
Fondation des canadiens pour le club de badminton	-	18 530	-	18 530
	47 253	640 109	532 979	154 383

9 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de location-acquisition d'une imprimante échéant en février 2024, portant intérêt au taux de 6,65 %, payable par versements trimestriels égaux de 3 574 \$, capital et intérêts, à partir du 1^{er} novembre 2018.

Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	11 830
2022	12 636
2023	13 497
2024	3 516
	<u>41 479</u>
Intérêts	4 985
	<u>46 464</u>

De plus, l'organisme s'est engagé en vertu d'un bail avec la Ville de Montréal, échéant en 2029, pour un montant symbolique, entièrement payé. Il n'y aura aucun autre versement à faire à titre de loyer jusqu'à l'échéance.

10 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour des améliorations locatives. Ces apports reportés sont amortis au même rythme que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	23 177	38 628
Nouvel apport	-	-
Amortissement	<u>(15 451)</u>	<u>(15 451)</u>
Solde à la fin	7 726	23 177

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement se résume ainsi :

	2020	2019
	\$	\$
Débiteurs	(74 447)	21 139
Subventions à recevoir	(104 924)	14 386
Stocks	(2 919)	3 553
Frais payés d'avance	825	18 668
Créditeurs	38 832	66 806
Sommes perçues d'avance	(171 165)	5 759
Apports reportés	107 130	33 671
	(206 668)	163 982

12 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme exerce une influence notable sur la FONDATION PATRO LE PREVOST, étant donné qu'il peut nommer deux administrateurs au conseil d'administration de la Fondation et jusqu'à une proportion de tiers lorsque le nombre total des administrateurs excède dix.

La FONDATION PATRO LE PREVOST est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 février 1995. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu de la Fondation une somme de 30 733 \$ (30 000 \$ en 2019) et lui a fourni des locaux sans contrepartie ainsi que les services d'un employé. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange qui représente le montant convenu entre les apparentés.

13 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE BILAN

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 26 mai 2021, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux physiques.

13 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE BILAN (suite)

Même si le défi de la direction est de continuer à offrir ses services tout en respectant les recommandations gouvernementales qui visent à limiter la propagation du virus et qui concernent notamment la réorganisation de l'espace du travail afin de respecter les protocoles sanitaires de la Santé publique, la direction croit que cette perturbation sera temporaire.

En conséquence, bien qu'il existe une incertitude quant à la durée de la pandémie à cause des variants, aucun impact négatif sur les états financiers de l'organisme n'est envisagé pouvant mettre en doute sa capacité d'exploitation à ce stade-ci.

De plus, les administrateurs du Patro Le Prevost avec les administrateurs du Centre de Loisirs Communautaire Lajeunesse, ont résolu de fusionner les deux organismes le 1 janvier 2021. Ainsi, les deux organismes sont dissout et le nouveau Patro Villeray est devenu la nouvelle entité avec l'apport en commun leurs activités, leurs ressources et leurs patrimoines respectifs afin d'accroître et diversifier leur offre de service dans les domaines du loisir.

14 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 décembre 2020.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les subventions à recevoir et les débiteurs. Les débiteurs ont été reçus peu après la fin de son exercice financier. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

LE PATRO LE PREVOST**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
ANNEXE A - PRODUITS		
Ville de Montréal		
Ville de Montréal - Bail	612 345	610 229
Ville de Montréal - Projets	74 767	-
Ville de Montréal - Ville en Vert	10 000	-
	<u>697 112</u>	<u>610 229</u>
Subventions gouvernementales		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	174 565	120 389
Emploi Été Canada	56 377	79 818
Emploi-Québec	9 942	26 629
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	319 117	-
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	5 058	-
	<u>565 059</u>	<u>226 836</u>
Autres fondations et contributions		
Fondations	74 797	51 089
Dons	50 079	22 611
	<u>124 876</u>	<u>73 700</u>
Contribution aux activités		
Inscriptions	325 233	803 147
Activités sportives	50 265	77 553
Autres activités	705	13 432
	<u>376 203</u>	<u>894 132</u>
Services à la collectivité		
Autofinancement	4 322	50 155
Location de locaux	111 952	130 586
Ventes - boutiques sportives et services	3 196	21 613
Ventes de repas et de nourriture	49 245	68 125
	<u>168 715</u>	<u>270 479</u>

LE PATRO LE PREVOST

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
ANNEXE B - CHARGES		
Frais d'administration		
Assurances	17 460	14 076
Honoraires professionnels	45 275	65 705
Cotisations et représentation	8 423	7 229
Frais de bureau	85 118	68 521
Frais bancaires	26 110	43 431
Intérêts sur la dette à long terme	3 222	3 929
	<u>185 608</u>	<u>202 891</u>
Frais de bâtiment		
Entretien mécanique	32 855	56 210
Entretien du bâtiment	75 823	55 906
Entretien ménager	23 428	34 082
	<u>132 106</u>	<u>146 198</u>
Service de transport		
Essence et entretien	4 902	4 846
Location d'autobus	-	11 423
	<u>4 902</u>	<u>16 269</u>
Services à la collectivité		
Allocations versées	-	2 009
Boutiques sportives et piscines	6 211	10 322
Denrées alimentaires	32 262	24 251
	<u>38 473</u>	<u>36 582</u>
Secteur animation		
Matériel d'animation	18 779	57 342
Activités	1 476	31 370
	<u>20 255</u>	<u>88 712</u>

